

CHAPITRE 3

ESPACES – ESPÈCES

Chapitre 3 : Espaces – Espèces

- **3.1 L'agriculture dans le Centre-du-Québec (Stéphane MELOCHE, B. Sc., géographe)**

- 3.1.1 L'état de l'agriculture
- 3.1.2 Contamination et pollution d'origine agricole.....
- 3.1.3 Agriculture biologique.....

3.1. L'agriculture dans le Centre-du-Québec (Stéphane MELOCHE, B. Sc., géographe)

L'agriculture représente une activité très intense dans la région du Centre-du-Québec. Les terres en culture y occupent de très grandes superficies, et l'élevage y constitue une exploitation largement pratiquée. Qui plus est, l'industrie agricole s'y trouve solidement implantée, et ce depuis fort longtemps.

Il y a donc lieu de se demander quelles en sont les répercussions sur l'environnement, tout comme il conviendrait de se poser la même question à propos de n'importe quel secteur industriel d'importance. En effet, l'agriculture, par certaines pratiques, peut grandement détériorer l'environnement, notamment les cours d'eau qui sont le point d'aboutissement des polluants.

Il importe donc d'étudier les problèmes environnementaux engendrés par l'agriculture, de façon à y remédier dans la mesure du possible.

3.1.1. L'état de l'agriculture

Avant de discuter des problèmes environnementaux consécutifs aux activités agricoles, il s'impose d'en faire une brève description : nombre de fermes (culture et élevage), superficies des terres en culture, cheptel, etc. Le tableau 3.1.1 ci-dessous présente le nombre de fermes et leur superficie à l'intérieur de chacune des M.R.C., lesquelles correspondent en fait aux divisions de recensement.

Tableau 3.1.1
Nombre de fermes déclarantes et superficie totale des fermes, 1996.

M.R.C.	Nombre total de fermes	Superficie totale (ha)	Superficie moyenne (ha)	Fermes 160 ha et plus
Arthabaska	1068	106 252	99,5	166
Bécancour	557	53 275	95,6	79
Drummond	925	84 792	91,7	112
L'Érable	753	77 497	102,9	107
Nicolet-Yamaska	694	77 785	102	100
Total :	3997	399 601	Moyenne : 99,7	564

(Source : Statistique Canada, 1997).

Selon les données du tableau 3.1 ci-dessus, c'est dans la M.R.C. d'Arthabaska que l'on retrouve le plus grand nombre de fermes et la plus grande superficie totale de celles-ci. D'autre part, une baisse du nombre de fermes est observée actuellement. Il était de 4 535 en 1986, 4191 en 1991, 3 997 en 1996 (Statistique Canada, recensement 1996) et 3 712 en 1998 (G.R.E.P.A. et B.P.R. Groupe-Conseil, 2000). Le tableau suivant montre la même répartition par bassin versant.

Tableau 3.1.2
Grandes cultures par bassin versant en 1996.

Bassin versant	Nombre de fermes	Superficie des terres (ha)	Terres en culture (ha)	Terres en culture/ Superficie totale (%)
Rivière St-François ¹	732	64 785	37 200	57
Rivière Nicolet ¹	1426	143 181	80 121	56
Rivière Bécancour ¹	1066	109 347	43 392	40
Rivière Yamaska ¹	150	13 276	9810	74
Fleuve St-Laurent ¹	413	36 809	24 523	67
Rivière Gentilly ²	17	4301	928	22
Rivière aux Orignaux ²	65	7185	4364	61
Petite rivière du Chêne ²	128	13 718	7229	53
Total :	3997	392 602	207 567	53

¹ : Portion incluse uniquement dans le Centre-du-Québec

² : Le bassin versant de ce cours d'eau est entièrement inclus dans le Centre-du-Québec

(Source : Statistiques Canada, recensement 1996)

Il ressort des données du tableau 3.2 ci-dessus que c'est dans le bassin hydrographique de la rivière Nicolet que se trouvent le plus grand nombre de fermes et la plus grande superficie de terres en culture. Par contre, c'est dans le bassin hydrographique de la rivière Yamaska où la proportion de terres en culture par rapport à la superficie totale des fermes est la plus élevée; 9% de ce bassin est situé dans le Centre-du-Québec.

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

Quant aux productions végétales, il s'en trouve une grande variété sur les fermes du Centre-du-Québec. Le tableau 3.3 ci-dessous présente la superficie globale des terres réservées à chaque type de culture par M.R.C.

Tableau 3.3
Grandes cultures par division de recensement, 1996.

M.R.C.	Avoine	Orge	Céréales	Maïs grain	Maïs ensil.	Luzerne	Foin	Soja	Pommes de terre
Arthabaska	1677	4739	609	8381	2396	5544	25 917	1885	2
Bécancour	2252	2775	725	4247	622	3626	13 436	1295	4
Drummond	1569	3072	771	15 361	1919	4161	17 587	3308	991
L'Érable	942	2280	232	1939	820	3627	14 295	-	-
Nicolet-Yamaska	1409	3006	807	20 382	1103	5331	11 369	4068	666
Total :	7849	15 872	3144	50 310	6860	22 289	82 604	10 556	1663

Toutes les superficies sont en ha
(Source : Statistique Canada, 1997)

Les données du tableau ci-dessus mettent en évidence le foin, le maïs-grain et la luzerne comme les cultures les plus importantes, quant aux superficies qu'elles occupent.

Aux données de ce même tableau, il convient d'ajouter 1 191 ha exploités par 46 producteurs de petits fruits, 151 ha exploités par 9 producteurs de pommes, 404 ha exploités par 45 entreprises de production en serre et 120 entreprises d'autres productions végétales (superficie en culture de 5 782 ha). D'autre part, la canneberge est de plus en plus cultivée dans la région 17. Voici d'ailleurs, dans le tableau 3.4 ci-dessous, la situation de la canneberge en 1996 dans la région du Centre-du-Québec.

Tableau 3.1.4
Canneberges cultivées pour la vente dans le Centre-du-Québec, 1996.

M.R.C.	Nombre de fermes en culture	Superficie en culture (ha)	Nombre de fermes en récolte	Superficie en récolte (ha)
Arthabaska	3	-	1	-
• St-Louis-de-Blandford	3	-	1	-
Bécancour	1	-	1	-
• Lemieux	1	-	1	-
Drummond	1	-	1	-
• Drummondville	1	-	1	-
L'Érable	5	-	3	27
• Princeville	1	-	1	-
• Plessisville	1	-	-	-
• Laurierville	1	-	-	-
• Notre-Dame-de-Lourdes	1	-	1	-
• Villeroy	1	-	1	-
Nicolet-Yamaska	-	-	-	-
Total :	10	-	6	27

(Source : Statistique Canada, recensement 1996).

Pour ce qui est des fermes d'élevage, le tableau 3.5 ci-après donne le portrait de la situation dans le Centre-du-Québec par bassin versant.

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

Tableau 3.5
Effectifs du cheptel du Centre-du-Québec par bassin versant
(portions incluses dans le Centre-du-Québec) en 1996.

Bassin versant	Nombre de porc	Nombre de veaux	Nombre de vaches	Nombre de vaches laitières
Rivière St-François ¹	103 112	33 491	14 864	9336
Rivière Nicolet ¹	95 445	83 421	40 551	28 641
Rivière Bécancour ¹	69 317	53 354	26 406	17 354
Rivière Yamaska ¹	30 902	5048	2260	1563
Fleuve St-Laurent ¹	13 578	17 586	9410	4951
Rivière Gentilly ²	0	851	449	-
Rivière aux Orignaux ²	1790	3536	1947	1691
Petite rivière du Chêne ²	13 543	6079	3375	2609
Total :	327 688	203 366	99 262	66 145

¹ : Portion incluse uniquement dans le Centre-du-Québec

² : Le bassin versant de ce cours d'eau est entièrement inclus dans le Centre-du-Québec

(Source : Statistique Canada, recensement 1996)

Le tableau 3.5. ci-dessus indique, d'une part, que les porcs constituent l'espèce la plus nombreuse de tout le cheptel du Centre-du-Québec, et d'autre part, que la plus grande partie d'entre eux, soit 61%, se trouvent dans les bassins des rivières St-François et Nicolet. D'ailleurs, c'est dans la M.R.C. de Drummond que se trouve la plus grande concentration de porcs.

A toutes ces données, il faut encore ajouter celles relatives à d'autres types d'élevage, notamment les moutons, les poulets et les poules pondeuses. Le tableau 3.6 ci-après en donne la répartition.

Tableau 3.1.6
Effectifs du cheptel ovin et avicole du Centre-du-Québec, 1996.

M.R.C.	Nombre de poulets	Nombre de poules pondeuses	Nombre de moutons
Arthabaska	466 813	174 666	3928
Bécancour	381 523	6324	2352
Drummond	1 443 900	359 107	3730
L'Érable	-	59 335	4843
Nicolet-Yamaska	812 026	204 406	1470
Total :	3 104 262	803 838	16 323

(Source : Statistique Canada, 1997).

3.1.2. Contamination et pollution d'origine agricole

Les activités agricoles entraînent diverses formes de pollution qui affectent l'eau, le sol et l'air.

L'EAU

Le tableau 3.7 du chapitre 2 donne les résultats d'une étude menée en 1993 par le Ministère de l'environnement sur la pollution de l'eau en milieu agricole.

Par ailleurs, dans un portrait agroenvironnemental paru récemment, le Groupe de recherche en économie et production agricoles (G.R.E.P.A.) et B.P.R. groupe-conseil évaluent les niveaux

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

de risque pour une gamme d'indicateurs relatifs à la qualité de l'eau. L'évaluation de ces indicateurs consiste à déterminer une classe de risque et à pondérer chaque indicateur en fonction du danger qu'il représente pour l'environnement. Les classes de risque sont : TF (très faible), F (faible), M (modéré), E (élevé), TE (très élevé). Le tableau 3.7 fait le résumé de cette évaluation pour différentes formes de pollution.

Tableau 3.1.7
Niveaux de risque de différentes formes de pollution d'origine agricole
pouvant altérer la qualité de l'eau dans le Centre-du-Québec.

Forme de pollution	Niveau de risque
Pollution localisée par le N et le P	M
Pollution localisée par les pesticides	M
Pollution diffuse par le N	M
Pollution diffuse par le P	É
Pollution diffuse par les pesticides	M

(Source : G.R.E.P.A. et B.P.R. Groupe-Conseil, 2000).

Il importe de souligner que les niveaux de risque établis ci-dessus n'indiquent pas un état actuel de pollution, mais une évaluation du danger potentiel de ces différentes formes sur l'environnement. Quant à savoir ce que signifie « pollution localisée », il s'agit là d'une pollution provenant d'une source bien précise, tel un site d'entreposage de déjections et/ou de pesticides. Par contre, pour désigner une pollution en provenance d'une source commune, tel un champ en culture, on emploie l'expression « pollution diffuse ».

LE SOL

Le G.R.E.P.A. et B.P.R. Groupe-Conseil ont évalué les niveaux de risque de différentes formes de pollution agricole sur la qualité du sol. Des indicateurs sont pondérés et évalués de la même façon que pour la qualité de l'eau (voir page précédente). Le tableau 3.8 ci-dessous présente ces évaluations.

Tableau 3.1.8
Niveaux de risque de quelques éléments d'origine agricole
pouvant altérer la qualité des sols dans le Centre-du-Québec.

Élément évalué	Niveau de risque
Risque de compaction des sols agricoles	M
Risque d'érosion hydrique des sols agricoles	M
Pertes en matières organiques	TF
Risque d'acidification des sols	F
Risque d'érosion éolienne	É

(Source : G.R.E.P.A. et B.P.R. Groupe-Conseil, 2000)

En plus des données contenues dans le tableau ci-dessus, il est important de signaler 0,4% seulement des sols cultivés ont reçu des boues municipales, industrielles ou agroalimentaires,

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

ce qui est inférieur à la valeur de 5% fixée comme seuil supérieur pour les risques considérés comme très faibles (G.R.E.P.A. et B.P.R. Groupe-Conseil, 2000).

L'AIR

De la même façon que l'eau et le sol, des formes de pollution d'origine agricole pouvant altérer la qualité de l'air ont été traduites en indicateurs puis pondérées et évaluées par la suite. Le tableau 3.9 en présente un résumé.

Tableau 3.1.9
Niveaux de risque de quelques éléments d'origine agricole
pouvant altérer la qualité de l'air dans le Centre-du-Québec.

<u>Élément évalué</u>	<u>Niveau de risque</u>
Risque de perception d'odeurs aux installations d'élevage	M
Risque de perception d'odeurs à l'épandage	E

(Source : G.R.E.P.A. et B.P.R. Groupe-Conseil, 2000)

Outre ces éléments, le G.R.E.P.A. et B.P.R. groupe-conseil évaluent les effets de la production de méthane (CH₄) et de celle de protoxyde d'azote (N₂O), deux gaz à effet de serre. Le CH₄ provient des animaux (bovins laitiers, bovins de boucherie et porcs) eux-mêmes et de quantités produites par la digestion des engrais de ferme en l'absence de O₂ (G.R.E.P.A. et B.P.R. Groupe-Conseil, 2000). Le Centre-du-Québec produit 16 262 t.m. de CH₄ d'origine agricole par année, soit 14% de toute la production de CH₄ dans l'ensemble des régions recensées. Quant au N₂O, les sources d'émissions sont très diverses : résidus de culture, déjections animales présentes au bâtiment d'élevage, épandage de fumier, engrais minéraux et cultures fixatrices d'azote. Les activités agricoles du Centre-du-Québec produisent 1863 t.m. de N₂O par année, ce qui représente 13% des émissions totales de N₂O d'origine agricole.

Autres problématiques en agriculture

Le Mémoire sur la gestion de l'eau, publié par le Conseil régional de l'environnement Centre-du-Québec (CRECQ) à l'automne 1999, met en évidence les matières fertilisantes comme les fumiers et les engrais minéraux ainsi que les pesticides comme principales causes de détérioration de la qualité des écosystèmes en milieu agricole. Les matières fertilisantes et les pesticides ont augmenté de 7% entre 1994 et 1996, provoquant un apport accru de substances toxiques dans les cours d'eau (Émond, 1999). Le mémoire mentionne également que la culture du maïs nécessite plus de 50% de tous les pesticides vendus à des fins agricoles (Lajoie, 1999 dans Conseil régional de l'environnement Centre-du-Québec, 1999). Il est donc important de chiffrer, dans un premier temps, les surplus dans le sol engendrés par les fertilisants. Ceci peut être représenté par un surplus (ou un déficit selon le cas) en azote et en anhydride phosphorique (P₂O₅). Le tableau ci-dessous présente le bilan de la situation dans le Centre-du-Québec, selon divers types d'entreprises.

Tableau 3.1.10
Surplus ou déficit d'engrais par type d'entreprise dans le Centre-du-Québec.

Type d'entreprise	Superficie en culture (ha)	Surplus (+) ou Déficit (-) en N (tm ¹ / kg•ha ⁻¹)	Surplus (+) ou déficit (-) en P ₂ O ₅ (tm ¹ / kg•ha ⁻¹)
• Entreprises de grandes cultures	37 870	+1486/+43	+784/+23
• Entreprises maraîchères	1112	+75/+70	+56/+52
• Entreprises de pomme de terre	1385	+93/+68	+134/+98
• Entreprises de petits fruits	441	+9/+20	+25/+58
• Entreprises de serres	199	-/-	-/-
• Entreprises de pommes	112	-1/-11	0/-4
• Entreprises d'autres prod. végétales	1987	-13/-9	+53/+39
TOTAL	43 106	+1656/+43	+1058/+27
• Entreprises laitières	112 663	-1078/-10	+1743/+17
• Entreprises porcines	9423	+408/+46	+320/+36
• Entreprises de volaille	2505	+91/+40	+138/+60
• Entreprises de bovins de boucherie	22 112	-736/-42	+153/+9
• Entreprises ovines	1409	-55/-54	+32/+31
• Entreprises d'autres élevages	751	-11/-21	+18/+34
TOTAL	148 862	-1382/-10	+2404/+18

¹: t.m. représente des tonnes métriques
(Source : G.R.E.P.A. et B.P.R. Groupe-Conseil, 2000)

Dans les colonnes « surplus » ou « déficit », une donnée positive indique un surplus et une donnée négative, un déficit. Les surplus en azote et en anhydride phosphorique affectent particulièrement les entreprises de grandes cultures en production végétale (maïs, soja, etc.). Dans les productions animales, il y a plus de déficit en azote que de surplus, notamment chez les entreprises laitières et les entreprises de bovins de boucherie. D'autre part, les entreprises laitières enregistrent les plus forts surplus en anhydride phosphorique. Tous ces surplus en azote et en phosphore contribuent assurément à la pollution diffuse dans les écosystèmes agricoles.

Dans un deuxième temps, il importe de caractériser les applications de pesticides selon le type de production dans le Centre-du-Québec.

Tableau 3.1.11
Caractéristiques des applications de pesticides dans le Centre-du-Québec, par type de production (végétale).

Type de production	Superficie totale en culture (ha)	Superficie traitée aux herbicides (%) / Nombre d'applications	Superficie traitée aux insecticides (%) / Nombre d'applications	Superficie traitée aux fongicides (%) / Nombre d'applications
Grandes cultures				
• Maïs-grain	42 151	74,1/1,3	1,1/1,1	1,9/1,0
• Céréales ¹	21 287	53,1/1,1	1,1/1,0	0,9/-
• Soja	14 875	77,3/1,2	1,8/1,0	1,2/-
• Autres	1242	67,1/1,6	6,4/-	10,6/1,3
Fourrages ²	85 097	31,6/1,1	0,1/1,3	0,1/1,0
Pâturages	24 802	19,9/1,0	0,1/-	0,0/-
Maraîchères	961	86,5/1,3	32,5/1,9	13,3/2,4
Pommes de terres	924	90,4/2,3	73,0/2,4	58,7/3,4
Petits fruits et autres	365	83,5/1,7	57,6/1,9	13,2/2,8
Pommes	106	25,6/3,7	100,0/3,5	96,9/8,7
Serres	10	42,1/1,0	54,9/2,4	40,6/3,2
Autres cultures	155	30,3/1,0	8,8/2,7	7,7/2,0
Total	191 977	46,2/1,2	1,3/2,1	1,2/3,3

¹: Avoine, blé, orge, sarrasin, seigle, céréales mélangées, canola et autres céréales

²: Prairies (luzerne et mélange de luzerne, mil, trèfle, millet, sorgho), maïs fourrager et céréales fourragères

(Source : G.R.E.P.A. et B.P.R. Groupe-Conseil, 2000).

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

Le tableau ci-dessus met certains faits en évidence. En premier lieu, les grandes cultures sont peu soumises aux applications d'insecticides et de fongicides et beaucoup aux herbicides. En second lieu, les productions de petites superficies (maraîchères, pommes de terre, petits fruits et pommes) ont une forte proportion de leurs superficies totales en culture traitées à un ou plusieurs pesticides, notamment dans les vergers de pomme où la totalité de la superficie en culture est traitée aux insecticides et où il peut y avoir jusqu'à huit applications de fongicides en une seule saison.

Par ailleurs, la culture de la canneberge, de plus en plus répandue dans le Centre-du-Québec, ne va pas sans conséquence sur l'environnement puisque les cannebergières exploitent des zones humides. L'exploitation d'une cannebergière tout près du lac Rose dans la M.R.C. de Bécancour cause plusieurs problèmes (Marcoux *et al.*, 1999). Tout d'abord, cette cannebergière a un grand besoin en eau au printemps et à l'automne, ce qui provoque un vieillissement accéléré du lac et menace la survie de la faune aquatique en cas de sécheresse, comme ce fut le cas aux printemps 1998 et 1999. Puis, il s'y produit de fortes concentrations en NO₃ et en phosphore, ce qui semble un phénomène associé à la culture de la canneberge.

3.1.3. Agriculture biologique

L'agriculture biologique consiste en une agriculture respectueuse de l'environnement : elle n'utilise aucun engrais chimique ni aucun pesticide. Elle a plutôt recourt à des pratiques culturales écologiques, comme l'emploi du compost et de haies brise-vent, en plus d'éviter la monoculture. Elle inclut également l'élevage biologique, industrie en plein essor au Québec et particulièrement dans notre région.

Le tableau 3.12 ci-après brosse le portrait de l'agriculture biologique dans le Centre-du-Québec.

Tableau 3.1.12
Portrait de l'agriculture biologique dans le Centre-du-Québec.

M.R.C.	En totalité	En partie	Pas du tout	Nombre total de producteurs
L'Érable	21 (3%)	92 (13%)	574 (84%)	687
Bécancour	24 (5%)	97 (18%)	404 (77%)	525
Arthabaska	25 (2%)	159 (16%)	842 (82%)	1026
Drummond	29 (3%)	184 (19%)	741 (78%)	954
Nicolet-Yamaska	26 (4%)	138 (20%)	530 (76%)	694
Total	125 (3%)	670 (17%)	3091 (80%)	3886

(Source : Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, 1999).

Dans ce dernier tableau, la colonne « En totalité » donne le nombre de producteurs certifiés biologiques et la colonne « En partie », le nombre des producteurs qui n'emploient aucun pesticide de synthèse. Des 670 producteurs de cette dernière catégorie, un certain nombre sont en voie d'obtenir leur certification biologique.

Le tableau 3.13 ci-dessous décrit en détail la production végétale biologique dans le Centre-du-Québec.

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

Tableau 3.1.13
Production biologique végétale dans le Centre-du-Québec.

M.R.C.	Céréales	Fruits	Légumes	Fourrages	Superficie physique SERRES
L'Érable					
• Superficie (ha)	41,4	4,4	4,6	462,1	24 m ²
• Nombre de producteurs	6	-	-	13	-
Bécancour					
• Superficie (ha)	409,1	0,5	6,4	488,7	1250 m ²
• Nombre de producteurs	12	-	4	13	-
Arthabaska					
• Superficie (ha)	205,1	-	2	1078	69,7 m ²
• Nombre de producteurs	8	-	-	19	-
Drummond					
• Superficie (ha)	56,4	5,6	11,2	621,5	1241,4 m ²
• Nombre de producteurs	6	3	3	17	-
Nicolet-Yamaska					
• Superficie (ha)	430,2	5	5,1	836,3	-
• Nombre de producteurs	14	-	-	16	-
Total					
• Superficie (ha)	1142,2	15,5	29,3	3486,6	2585,1 m ²
• Nombre de producteurs	46	3	5	78	-

(Source : Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, 1999)

Le tableau 3.13 ci-dessus met deux faits en évidence. D'abord, la plus grande superficie en production végétale biologique se trouve dans la M.R.C. d'Arthabaska (1 285 ha) et dans celle de Nicolet-Yamaska (1 277 ha). Puis, le plus grand nombre de producteurs biologiques se trouve dans la M.R.C. Nicolet-Yamaska (30) et dans celle d'Arthabaska (29) et de Drummond (29).

Le tableau 3.14 ci-dessous décrit la situation de la production animale biologique dans le Centre-du-Québec.

Tableau 3.1.14
Production biologique animale dans le Centre-du-Québec.

M.R.C.	Bovins	Porcs	Volailles	Brebis
L'Érable				
• Nombre de têtes	585	1254	150	8
• Nombre de producteurs	18	-	4	4
Bécancour				
• Nombre de têtes	428	25	120	70
• Nombre de producteurs	18	-	-	-
Arthabaska				
• Nombre de têtes	963	-	-	89
• Nombre de producteurs	21	-	-	-
Drummond				
• Nombre de têtes	731	5	735	169
• Nombre de producteurs	12	-	4	7
Nicolet-Yamaska				
• Nombre de têtes	742	7	-	75
• Nombre de producteurs	20	-	-	-
Total				
• Nombre de têtes	3449	1291	1005	411
• Nombre de producteurs	89	-	8	11

(Source : Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, 1999)

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec*, Drummondville, 170 p.

Dans le tableau 3.14., il n'est pas possible de donner le nombre de producteurs dans chaque catégorie si ce nombre est inférieur à trois à cause de la loi sur le droit d'accès à l'information (Painchaud, 2000).

Deux faits intéressants se dégagent d'une comparaison des données du tableau 3.14 ci-dessus avec celles du tableau 3.5 : des 327 688 porcs d'élevage que compte le Centre-du-Québec, il ne s'en trouve que 1 291, soit 0,39% en élevage biologique, tout comme des 368 773 bovins d'élevage il n'y en a que 0,94% qui sont en élevage biologique.